

- ✚ **Le bordereau des prix (cadre ci-joint) à compléter, à dater et à signer,**
- ✚ **la liste des sous-traitants** que l'entreprise envisage de prendre ainsi que le montant des prestations qui seront sous-traitées.



- ✚ **Un mémoire justificatif des dispositions** que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations. Ce document comprendra :

- Le nom de la charte ou agrément (type APSAD ou ADMIS par exemple) auquel il est affilié ainsi que son numéro de membre.
- Les moyens humains et techniques dédiés à la réalisation des prestations. L'organisation qu'il compte mettre en place pour mener à bien la prestation. Seront notamment précisés le nombre de salariés mis à disposition sur la maintenance, leur qualification et expérience dans le domaine concerné, les horaires de travail des salariés, les horaires d'ouverture de l'agence, les délais d'intervention, et les matériels utilisés.
- Les coordonnées du référent du marché et du suivi des prestations.
- - Méthodologie mise en œuvre pour assurer la qualité de la réalisation des prestations. Le détail des prestations exécutées lors des opérations de maintenance préventive par type d'extincteur et préciser les temps d'intervention par extincteur.
- Le listing des pièces détachées composant chaque type d'appareil.
- Ainsi que toutes justifications et observations du candidat et plus généralement toutes les demandes du CCTP, afin d'évaluer la valeur technique de l'offre

- **Pièces à fournir par le candidat proposé pour l'attribution du marché :**

Le candidat proposé à l'attribution du marché devra être à même de fournir, dans le délai imparti indiqué dans la lettre l'en informant, le formulaire intitulé « Déclarations relative à la lutte contre le travail dissimulé » ainsi que tous les documents et attestations qui y sont mentionnés. Ce formulaire sera adressé par le service des marchés publics, ainsi que les attestations d'assurance (responsabilités civile et professionnelle).

- **Modalités de remise des plis :**

Les candidats doivent transmettre leurs offres sous **PLI CACHETE** contenant une enveloppe cachetée. Ce pli portera les indications suivantes :

<p><u>CONSULTATION :</u></p> <p>MAINTENANCE DU PARC EXTINCTEURS DES BATIMENTS EN PROPRIETE ET EN LOCATION DE LA REGION BASSE NORMANDIE (hors lycées)</p> <p>NE PAS OUVRIR AVANT LA SÉANCE D'OUVERTURE DES P LIS</p>
--

Les dossiers devront être transmis, sous forme papier ou électroniquement sur la plate forme de la Région via le site web : marchespublics.crbn.fr ou sous support physique électronique (si autorisé), par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et de garantir la confidentialité, à l'adresse indiquée ci-dessous, avant **la date et l'heure fixées à la section IX** du présent document.

En cas de groupement d'entreprises, c'est le mandataire du groupement qui assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement

